Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_191-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/191

OBJET : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CAF DU RELAIS PETITE ENFANCE

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : 02 décembre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 02 décembre 2022

Secrétaire de séance : Philippe BARRÈRE

Le 08 décembre de l'année deux mille vingt-deux à 18h30
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 22 septembre et 13 octobre 2022 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. CLAVERIE
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

**** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent***

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_191-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/191

OBJET : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CAF DU RELAIS PETITE ENFANCE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et suivants et L2122-22 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délégation du Conseil communautaire accordée au Président de la Communauté de Communes de Montesquieu par délibération n° 2021-087 du 8 juillet 2021,

Vu la délibération 2022/117 du 23 juin 2022 approuvant la signature de la convention territoriale globale 2022-2025 avec la CAF de la Gironde,

Vu la délibération 2018/65 du 10 avril 2018 approuvant le projet de fonctionnement du Relais petite enfance permettant le renouvellement de la convention CAF pour la période 2018-2021,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La Communauté de Communes de Montesquieu a créé le Relais Petite Enfance (RPE) le 1er mars 2004, après avoir élaboré un projet de fonctionnement travaillé avec les différents partenaires et organismes du secteur de la petite enfance. Ce projet de fonctionnement permet d'engager le soutien technique et financier de la CAF, et a été élaboré pour quatre ans de 2018 à 2021.

Il est proposé de prolonger la convention par un avenant d'une durée d'une année soit jusqu'au 31 décembre 2022.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la CAF et tout document y afférent,
- Autorise Monsieur le Président à demander les subventions aux différents partenaires permettant le développement du relais petite enfance,
- Inscrit les crédits nécessaires au budget 2022 et les prévoir sur les budgets suivants.

Fait à Martillac, le 08 décembre 2022

Philippe BARRÈRE
Secrétaire de séance

Signé par : Philippe Barrère
Date : 12/12/2022
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance

Bernard FATH
Président de la Communauté de communes de Montesquieu

Signé par : Bernard Fath
Date : 12/12/2022
Qualité : Parapheur President Montesquieu